



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Le Ministre

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 083 / MSP

Papeete, le

14 JAN. 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministre de la santé et de la prévention décerne le premier label *Fare Ea* à l'infirmierie de Rimatara le 21 janvier 2020.

Le label *Fare Ea*, créé en 2019 dans le cadre du programme de modernisation des soins de santé primaires (SSP) 2019-2023 en Polynésie, est un gage de qualité des services rendus à la population de proximité au sein d'une structure de santé de la Direction de la santé.

Pour l'obtenir, la structure de santé s'engage volontairement dans un processus d'amélioration de la qualité et l'efficacité des soins, reconnaissant la mise en œuvre d'actions à la fois préventives, curatives, promotionnelles de santé au sein d'un réseau de partenaires locaux, respectant les concepts SSP définis par l'organisation mondiale de la santé et prenant en compte les déterminants de santé de la population.

Chaque site volontaire bénéficie d'un accompagnement technique, d'un programme de formation important aux nouvelles techniques de promotion de santé et de mise à jour des pratiques de soins, dans le but de construire un nouveau projet de structure.

L'équipe de l'infirmierie de Rimatara s'est lancée dans cette démarche depuis octobre 2018, qui aboutit aujourd'hui, après une évaluation réalisée par la cellule d'expertise SSP de la Direction de la santé, à l'obtention du label *Fare Ea*.

Le ministre de la santé et de la prévention remettra ce premier label à Rimatara, le 21 janvier 2020, en inaugurant un panneau symbolique, en présence de Rachel Tau, Tavana hau des îles Australes et de Georges Hatitio, maire de Rimatara.

Une belle reconnaissance pour les équipes mais également une fierté pour les habitants de l'île.



Jacques RAYNAL